



Appel de propositions d'études de cas pour le prochain guide pratique :

Adopter une conscience écologique : l'éducation au service des initiatives de développement durable au Canada

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) invite les organismes de la société civile, les établissements d'enseignement et les personnes impliquées dans le domaine de l'éducation au développement durable (EDD) à proposer de courtes études de cas portant sur des initiatives achevées ou en cours de réalisation, afin qu'elles soient éventuellement présentées dans sa prochaine publication. Le guide pratique vise à contribuer à la conversation mondiale sur l'EDD et mettra en lumière les meilleures pratiques en matière d'éducation à l'environnement et au changement climatique au Canada, en accordant une attention particulière aux perspectives autochtones et à l'engagement des jeunes.

Description du guide pratique :

Conformément au cadre « [L'EDD pour 2030](#) », le guide pratique **Adopter une conscience écologique : l'éducation au service des initiatives de développement durable au Canada**, financée par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et développée par la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), a pour but d'aborder les définitions et le contexte actuels de l'EDD au Canada. Il mettra en lumière les initiatives canadiennes existantes en matière d'EDD, en les faisant connaître à la fois sur le plan national et international. Par ailleurs, le guide placera les savoirs autochtones au cœur de l'avenir de l'éducation au Canada, mettant en avant l'éducation autochtone axée sur la terre.

Pour mettre au point le guide, la CCUNESCO a mis sur pied deux groupes de travail clés qui joueront un rôle consultatif : un groupe de travail sur l'EDD et un groupe de travail sur l'éducation autochtone axée sur la terre. Ces derniers réunissent divers titulaires de droits tels des représentantes et représentants locaux et régionaux d'organismes autochtones et non autochtones, des jeunes leaders et des universitaires. Ils s'intéressent de façon générale aux deux sujets et guident la création de ressources pédagogiques à l'aide d'études de cas réussies sur l'EDD au Canada.

L'une des principales composantes de l'élaboration du guide pratique est la réalisation d'une analyse environnementale nationale pour évaluer l'état de l'EDD au Canada. Cette analyse facilitera le recensement des initiatives d'EDD, et mettra en évidence les lacunes et les défis en contextes pédagogiques formels et informels de la maternelle à la 12^e année. Cette recherche sera résumée dans le guide pratique, qui fournira aux éducatrices, aux éducateurs et aux membres du public des ressources sur l'EDD, ainsi que des conseils pour intégrer le cadre d'éducation autochtone axée sur la terre de façon respectueuse en contexte non autochtone. Le guide pratique sera offert dans les deux langues officielles (français et anglais) afin de garantir une grande accessibilité.

Son contenu sera publié sur le site web de la CCUNESCO, et diffusé sur les médias sociaux et présenté à des partenaires internationaux et nationaux clés. L'objectif est de créer, grâce aux perspectives

autochtones et aux contributions des parties prenantes de toutes les régions, un cadre solide et inclusif pour l'EDD au Canada, afin d'aider les intervenantes et intervenants du monde de l'éducation, tant à l'échelle nationale qu'internationale, à promouvoir la sensibilisation au développement durable.

Lignes directrices pour les études de cas

Nous cherchons à présenter des initiatives achevées ou en cours de réalisation pour les élèves de la maternelle à la 12^e année qui répondent aux critères suivants :

- **Démontrer des pratiques prometteuses** : Mettre en évidence les approches innovantes et efficaces pour intégrer le développement durable dans l'éducation.
- **Présenter les perspectives autochtones** : Présenter l'éducation axée sur la terre ainsi que d'autres formes de connaissances autochtones, et montrer en quoi ces perspectives contribuent à l'éducation à l'environnement et au changement climatique.
- **Intégrer l'engagement des jeunes** : Présenter les projets qui sont parvenus à impliquer les jeunes dans l'éducation au développement durable.
- **Décrire des modèles transférables** : Proposer des méthodes ou des pratiques qui pourraient être adaptées à d'autres contextes pédagogiques.

Chaque étude de cas doit fournir une compréhension globale du thème de l'EDD en explorant son contexte, ses principales caractéristiques et ses implications à travers des actions concrètes dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au changement climatique (de la maternelle à la 12^e année), à l'échelle locale ou nationale au Canada. Les études de cas sélectionnées seront publiées sur le site web de la CCUNESCO et des liens vers celles-ci seront inclus dans le guide pratique. L'information fournie dans les études de cas aidera également la CCUNESCO à suivre la portée des initiatives d'EDD au Canada dans le cadre de son suivi et de ses rapports à l'UNESCO.

Qui peut soumettre une proposition?

Nous acceptons les propositions des personnes et entités suivantes :

- Établissements d'enseignement (de la maternelle à la 12^e année)
- Établissements d'enseignement supérieur axés sur l'engagement communautaire auprès des écoles primaires et secondaires
- Organisations non gouvernementales (ONG)
- Communautés et organismes autochtones
- Organismes environnementaux
- Organismes gouvernementaux à tous les paliers
- Personnes ayant de l'expérience dans l'élaboration d'initiatives d'éducation en matière de climat et d'environnement

Lignes directrices pour la présentation de propositions

- Les études de cas doivent être rédigées en français ou en anglais.
- Chaque proposition doit comprendre les titres de section suivants :

- Titre et description du projet
 - Principales parties prenantes impliquées
 - Défis et solutions
 - Résultats et impact (de préférence des résultats mesurables)
 - Leçons tirées et recommandations en vue des efforts futurs
 - Région
 - Photos ou vidéos (facultatives, mais encouragées)
- Date limite de présentation des propositions : le 31 octobre 2024
 - Les propositions doivent être envoyées [ici](#). Pour toute question ou demande de précisions, veuillez écrire à : sergio.rodriguez@ccunesco.ca

Critères de sélection des études de cas

| Critères | Description | Points __/80 |
|---|--|--------------|
| Pertinence pour la feuille de route de l'EDD pour 2030 | <p>Les études de cas doivent respecter les thèmes de l'éducation au développement durable, y compris l'éducation à l'environnement et au changement climatique.</p> <p>Les propositions doivent comprendre au moins un des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et celui-ci doit être clairement mentionné.</p> | __/10 |
| Perspectives autochtones | <p>Les propositions qui intègrent les savoirs et les approches autochtones de l'éducation axée sur la terre seront particulièrement prisées.</p> <p>L'accent est mis sur la sensibilité culturelle et l'authenticité dans la présentation des expériences et des savoirs autochtones.</p> | __/10 |
| Impact et résultats mesurables | <p>Les études de cas doivent démontrer des résultats ou des impacts clairs, notamment en matière de sensibilisation, de changement de comportement ou de pratiques durables.</p> <p>Elles doivent démontrer la viabilité à long terme du projet ou de l'initiative.</p> | __/10 |
| Innovation et créativité | <p>Les études de cas doivent présenter des approches innovantes pour aborder les questions de développement durable dans le domaine de l'éducation.</p> <p>Les projets peuvent mettre en évidence des solutions créatives ou des méthodologies novatrices.</p> | __/10 |
| Engagement des jeunes | <p>Participation active des jeunes à l'initiative, en particulier dans des rôles de direction ou des processus décisionnels.</p> <p>Les projets peuvent démontrer en quoi la participation des jeunes a contribué au succès de l'initiative.</p> | __/10 |

| | | |
|--|--|---------------|
| Flexibilité et reproductibilité | <p>Les propositions doivent décrire en quoi le projet pourrait être appliqué à de plus grandes communautés ou adapté à d'autres contextes pédagogiques.</p> <p>Les études de cas doivent fournir des recommandations sur la manière dont d'autres organismes, éducatrices ou éducateurs peuvent adopter des approches similaires.</p> | <p>___/10</p> |
| Diversité et inclusivité | <p>Les propositions doivent mettre en évidence les efforts déployés pour promouvoir l'inclusion, en accordant une attention particulière aux populations marginalisées ou vulnérables.</p> <p>Elles doivent représenter les voix diverses, notamment en termes de représentation géographique, de femmes, de peuples autochtones et de groupes minoritaires.</p> | <p>___/10</p> |
| Cadres théoriques | <p>Référez les cadres théoriques ou modèles pertinents qui ont guidé les initiatives. Cela devrait également inclure la méthodologie du projet et la logique derrière les méthodes.</p> <p>Les projets doivent indiquer si des données ou des preuves qualitatives ont été utilisées pour soutenir les affirmations rapportées.</p> | <p>___/10</p> |